

LA LOGIQUE PARTENARIALE : UNE CLÉ POUR ANCRER L'ACTION TERRITORIALE D'UN SPSTI



Dr Françoise DUCROT – Médecin du travail et Adjointe à la Directrice générale en charge des partenariats – SSTRN – Nantes

Introduction / Objectifs :

La réflexion relative au développement de partenariats est devenue l'un des quatre enjeux du projet de Service du SSTRN.

En effet, à l'aune de la réforme, du contexte du système de santé et de la stratégie nationale de santé, le SSTRN se rapproche d'autres acteurs afin de poursuivre ses missions, dont une nouvelle articulant Santé Travail/Santé Publique.

Cette présentation expose cette logique partenariale sous forme de cartographie qui répond aux objectifs suivants : promouvoir la santé, développer un partenariat d'expertise ainsi que la prévention en Santé au travail et mutualiser des actions.

Méthodologie :

L'identification des cibles principales à partir de l'analyse de la typologie des adhérents, du recensement des partenaires locaux potentiels ainsi que des remontées des équipes Santé-Travail ou des groupes de travail a permis de référencer et prioriser de futurs partenaires.

Parallèlement, la crise sanitaire a eu un effet catalyseur et a favorisé la mise en place d'actions de prévention d'envergure différentes, menées en mode projet (centre de vaccination avec l'ARS, webinaires co-animés avec le GNI, le MEDEF, la CPME ou Présanse Pays de la Loire).

Ainsi, en 2020, la création d'une direction dédiée dans le cadre d'une nouvelle organisation du SSTRN a été la première action concrète.

Plus récemment, l'appropriation de la réforme a permis de se rapprocher d'autres acteurs, notamment sur l'articulation Santé Publique/Santé Travail (exemple : Centre Régional de Coordination du Dépistage du Cancer (CRCDC)).

Enfin, l'utilisation d'une carte mentale complète la gamme d'outils de suivi et permet de donner une vision globale des partenaires actifs.

Résultats obtenus :

L'expérience du centre de vaccination avec l'ARS, ouvert en population générale, est l'une des réussites avec près de 40 000 injections du vaccin PFIZER.

La participation régulière à des colloques (Faculté de droit-Université Nantes, Barreau de Nantes, Plan Territorial Santé Mentale, ...) et les conventions (Ligue Contre le Cancer, Clubhouse, ASAMLA, ...) mettent en valeur la visibilité des parties prenantes et facilitent aussi les liens avec les travailleurs en fragilité (animation d'ateliers avec l'association Ma Parenthèse).

Cette année, l'initiation d'un projet avec le CRCDC permettra aux professionnels de santé de participer à court terme aux dépistages organisés et d'autres collaborations en cours de mise en œuvre avec les acteurs du tissu économique (branches professionnelles, médias spécialisés, ...) renforceront l'accompagnement des entreprises.

Enfin, un axe se développe pour approcher le monde de l'enseignement (Universités, IFSI, Lycées, ...) contribuant à rendre compréhensible l'approche préventive (*Cf. littérature en santé*).

Discussion des résultats / Conclusion :

Grâce à des partenariats ciblés, le SSTRN développe des liens, des compétences et des actions qui améliorent la compréhension de ses missions et permettent une diffusion harmonisée, cohérente et durable des messages relatifs à la prévention en Santé au travail et à la promotion de la santé.

Cette synergie contribue à la culture de prévention, renforce aussi le positionnement territorial du SSTRN et la performance des parties prenantes qu'il restera à évaluer à l'aide d'indicateurs fixés au préalable par les parties prenantes.



Pour contacter l'auteur : francoise.ducrot@sstrn.fr